

DOSSIER D'INSCRIPTION

FORMATION SPORT ET TOURISME

Au **CNF - G by ASPTT**

A remettre au moins 1 mois avant le début de la formation

Je, soussigné(e)

NOM _____ PRÉNOM _____

Homme Femme

Date de naissance ____ / ____ / ____ Téléphone _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Mail _____

- Sollicite mon inscription à la formation Sport et Tourisme au Centre National de Formation –Grenoble by ASPTT, du 20 au 24 mai 2019

Fait à _____, le _____

Signature du candidat

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- La demande d'inscription à la formation signée avec une photo collée dans l'encart réservé
- 1 photocopie d'une pièce d'identité **en cours de validité**
(Carte nationale d'identité, livret de famille, passeport, extrait d'acte de naissance).
- Une photocopie du (des) diplôme (s) acquis dans le champ du sport
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile
- Un chèque de 20 euros pour les non-adhérents des ASPTT (sur justificatif)
- Conditions d'inscription signées

VOTRE SITUATION

Diplômes obtenus dans le champ du sport

Cocher la (les) case(s) correspondante(s)

- BNSSA
- Surveillant de baignade
- Autre :
- BEES 1^{er} degré Option
- BPJEPS Mention :
- Diplômes fédéraux :

Votre situation vis-à-vis de l'emploi

- Sans emploi
- Inscrit à Pôle emploi Numéro identifiant : _____
- Salarié → Type de contrat : CDD CDI CAE Contrat de professionnalisation
 Autre :
- Étudiant → Établissement :
Niveau du diplôme :
- Autre situation :
Préciser :

VOTRE PROJET DE FORMATION

Quels sont vos objectifs de formation ?

VOTRE FINANCEMENT

Comment avez-vous prévu de financer la formation ?

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription à la formation Sport et Tourisme devient définitive après la réception des documents suivants :

- Le dossier d'inscription signé
- Les pièces justificatives indiquées sur le dossier d'inscription
- Les conditions d'inscription signées
- L'accord de prise en charge (le cas échéant)
- Un chèque de caution d'un montant de 150 euros

A la confirmation de l'ouverture de la formation, la convention de formation sera établie en deux exemplaires. L'un des exemplaires est à retourner au CNF-G au moins deux semaines avant le début de la formation.

Si l'OPCA prend en charge partiellement le coût de la formation, la différence est facturée au candidat.

En cas d'autofinancement, le règlement de la formation par chèque à l'ordre de :

ASPTT GRENOBLE CENTRE DE FORMATION

Les tarifs ne prennent pas en compte les frais de nuitée et de repas.

Annulation : Le CNF-G se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation si le nombre de candidats minimum de 8 n'est pas atteint.

En cas de désistement de la part du candidat moins de 3 jours avant le début de la formation, le règlement de la formation restera acquis.

Signature avec la mention manuscrite « lu et approuvé »